

**FACiL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre**

**Assemblée générale annuelle  
Samedi 23 mai 2026 à 10 h**

**Mise au vote d'un ajout au Plan d'action 2025-2026-2027 de FACiL**

*Le 15 avril 2026, le conseil d'administration a voté l'ajout d'un « objectif de diversité » au Plan d'action 2025-2026-2027 de FACiL. Ce changement procède d'une demande de la part des membres de l'assemblée générale annuelle de 2025. Voici ce qui a été résolu à l'unanimité par le conseil d'administration :*

FACiL s'engage à rendre disponible à tous ses membres une formation sur les enjeux de diversité et inclusion dans le contexte de l'informatique libre.

**Cette résolution doit être ratifiée à majorité simple par l'assemblée générale annuelle de 2026.**